

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VI, No 5.

Montréal, Mai 1900.

50 ets par an.

ISOLEMENT

O bonheur d'être seul et de broyer du noir,
De mutiler son cœur, de le mettre en poèmes
Et de jeter ce livre à d'autres faces blêmes
Qui pleureront peut-être en le lisant, un soir !

Mais, douleur de marcher dans l'humaine cohue,
Qui nous lance l'injure et croit nous faire mal !
Cohue à qui le nom de poète est fatal...
Cohue à qui l'on voit battre un chien dans la rue...

Pauvre enfant qui t'en vas parmi ces horions,
Toi qui n'as dans le cœur aucun désir de nuire,
Toi qui cherches là-haut ce qui peut te séduire,
Rentre dans ton logis rêver tes visions.

La plèbe ne croit rien, la plèbe est ignorante,
Et celui qui s'y mêle y sera mutilé ?
Si tu ne la sers pas, tu seras exilé,
Tu boiras la ciguë, ô belle âme souffrante !

Ne la revois jamais que pour la dominer !
Si tu ne le peux pas, retire-toi loin d'elle,
Mais lance-lui plus tard. — à son dédain fidèle,
Ton livre, et tu pourras l'entendre pardonner !

O bonheur d'être seul, de vivre sans les autres,
Mais de vivre pour eux, sous le même ciel noir !
O gloire d'être seul, d'écrire chaque soir
Les sanglots de ces cœurs qui passent par les nôtres !

Pourquoi Faut-il Assurer sa Vie ?

Il est impossible d'énumérer toutes les raisons plausibles qui existent pour démontrer la nécessité de faire partie d'une société de bienfaisance. Assurer sa vie, de quelque manière que ce soit, est un devoir tellement évident, aujourd'hui, qu'il est difficile de rencontrer quelqu'un qui ait besoin d'être renseigné sur ce point.

Cependant, au cas où cet homme se rencontrerait sur votre chemin, nous allons vous donner quelques brefs arguments qui vous aideront à faire son éducation sur le sujet.

L'homme doit assurer sa vie parce qu'en agissant ainsi il fait un placement qui au contraire des autres placements, augmentera de valeur à sa mort.

L'homme doit assurer sa vie parce qu'il sait que sa mort est certaine, que la fortune est incertaine, et que la société de bienfaisance lui donnera la sécurité dont il a besoin.

En effet, son certificat de dotation représente un montant fixe de dollars qui seront payés à ses héritiers sans trouble, sans qu'il soit nécessaire de faire d'inventaire, de discuter les biens, de les convertir en espèces, etc.

Tout homme sait que le nombre des riches est restreint. Ceux-ci laisseront leur famille à l'abri de la misère, mais le plus grand nombre, les gens pauvres, ou simplement dans l'aisance, doivent s'attendre à ce que leur famille goûte au pain amer de la charité, le jour où ils ne seront plus là pour apporter leur salaire.

Peu d'hommes peuvent laisser assez d'épargnes pour assurer l'existence de ceux qui dépendent d'eux. La société de bienfaisance est là pour les remplacer.

Même, si un homme est sûr de son habileté à amasser, s'il possède le talent des affaires et des entreprises, s'il est enthousiaste, s'il a de l'énergie, s'il sait se conquérir des amis et les conserver, enfin, s'il réunit toutes les qualités qui font l'homme chanceux en affaires, il ne pourra réussir, avec tous ces avantages, que s'il a le temps de réaliser les projets qu'il a conçus. Et personne ne sait quand la mort viendra nous surprendre.

Les hommes qui peuvent se passer de sociétés de secours mutuel sont donc très rares. Il n'y a que les privilégiés de la fortune. Pour les autres, l'assurance est un devoir.

Avec les sociétés de bienfaisance au système moderne, ce devoir est très facile. Les taux fixes et le mode de contributions mensuelles permettent, à quiconque gagne un salaire ordinaire, de se prémunir contre le chômage causé par la maladie et aussi de placer sa famille audessus du besoin, quand il lui faudra quitter cette terre pour rendre son âme à Dieu.

En résumé, quelle que soit votre position sociale et financière, il ne faut pas refuser d'écouter l'ami qui vous propose d'entrer dans les rangs d'une bonne société.

La langue française aux Etats-Unis

Un Américain écrit dans l'*Etoile* de Lowell :

Sur les bords du golfe du Mexique, de la rivière Mississippi, de l'Océan Pacifique, tout le long de la frontière canadienne, et surtout dans la Nouvelle-Angleterre, l'on trouve avec bonheur plus de deux millions de descendants français conservant précieusement la belle langue de Lafayette et de Rochambeau, les deux plus grands et plus nobles amis de Washington et de la République. Ces braves citoyens franco-américains apprennent vite la langue anglaise, mais ils sont toujours assez fiers de leur belle langue, pour ne parler l'anglais que dans la nécessité.

Dans la Nouvelle-Angleterre, la connaissance de la langue française devient de plus utile et, déjà, elle est dans le commerce et l'industrie, presque aussi indispensable que l'anglais. Il n'y a pas que les fiévreux brocanteurs de toutes catégories, à reconnaître l'importance grandissante de la connaissance du français. A l'honneur de mes bons amis franco-américains, je leur dirai, avec connaissance de cause, que les plus enthousiastes étudiants de la langue française se trouvent surtout dans notre classe américaine la plus intelligente, la plus instruite et la plus distinguée.

Je n'ai pas dit ce qui précède, à la fin de flatter vous et moi, mais seulement pour proclamer une vérité que vos compatriotes devraient tenir gravée profondément dans leur mémoire.

Je suis un Américain de la Nouvelle-Angleterre et, à ce titre, je me fais un honneur de connaître l'anglais et le français, les deux langues indispensables dans cette partie du pays.

Notre Bien, Notre Trésor

De toute la gloire française qui emplit ce continent pendant deux siècles de tous les bienfaits que le lumineux génie de la France verse à la civilisation américaine, de tout ce qui fut à nos glorieux ancêtres, elle nous reste seule, notre belle langue.

Et c'est merveille que la chère dépouille ait réchappé de tant de combats et d'assauts, qu'elle soit demeurée si pure, si intacte, si *personnelle* dans le peuple de nos campagnes.

Et c'est un bonheur, une bénédiction pour notre race que ce renouveau d'enthousiasme, que ce culte plus ardent manifesté par l'élite canadienne pour ce dernier vestige de notre héritage.

C'est comme un réveil de la fierté du nom de Français dans une société de jour en jour plus instruite et plus éclairée. On dirait le mouvement d'une tendresse redoublée pour le bien qu'un danger menace.

En effet de tous les coins du pays surgissent des philologues, des critiques, des défenseurs de la langue française (témoins les travaux de MM. Lusignan, Dann, Fréchette, Buies, et surtout cet excellent ouvrage qui les résume tous, et que nous voudrions voir dans chaque famille, le "Dictionnaire de nos fautes," par M. Raoul Rinfret). Un zèle d'atticisme se montre chez l'élite de la jeunesse adonnée à la littérature ou à l'art oratoire; nos meilleures familles, — qui ne font en cela que suivre l'exemple de l'aristocratie américaine — envoient leurs enfants en France pour y retremper leur langage aux sources des vraies traditions.

Déjà l'heureuse réaction s'accroît; on parle mieux. On se reprend, enfin on s'arrête sur la pente de l'anglicisme et de l'anglomanie — plus ridicule, plus impardonnable chez nous qu'ailleurs. Une renaissance du sentiment patriotique correspondant à cette floraison de dilettantisme, on voit se lever des rêveurs — types devenus rares depuis le règne effréné du souverain *Business* — qui tracent un rôle élevé à notre nation dans l'avenir de l'histoire...

Voilà qui est de bon augure. Voilà qui doit nous soutenir dans l'effort pour rester français, qui doit nous encourager à retenir jalousement le privilège qui fait de nous sur ce continent, ou plutôt dans tout l'hémisphère occidental, un peuple différent, *distingué*, un héritier direct de la brillante race latine. Ce privilège, c'est notre langue.

Sur qui compter pour la garde pieuse du joyau de famille, de la précieuse relique?

A qui confiait-on la garde du feu sacré chez les Romains?...

C'est encore, comme alors, sur la femme que doit se reposer une nation pour le soin vigilant de ce qu'elle a de plus cher et de plus sacré....

Sans nous, sans les mères — j'en reviens toujours à cette vérité — que deviendraient notre foi et notre langue?...

Si l'on veut réformer l'enseignement du français dans les écoles, il faut commencer par obtenir cette réforme dans la famille.

La corruption du langage est due au contact des camarades d'école plus qu'à la déféction pédagogique.

C'est donc au courage, au bon goût et au cœur de mes concitoyennes qu'il faut faire appel si l'on veut à cet égard une amélioration sensible.

Faudrait-il encore, après la campagne intime du foyer contre l'anglicisme et le solécisme, qu'elles entreprennent une croisade générale contre ces fléaux envahissants. Iront-elles de la rue St Denis à l'avenue Delorimier, tout le long de la rue Ste Catherine — ce quartier si français — pour convaincre nos bons compatriotes qu'il est inutile et regrettable de mettre sur son enseigne: Baptiste Labonté, *shoemaker*; Calixte Benoit, *barber shop*; François Durand, *grocer*, avec les commentaires, "tea a specialty," etc., que les neuf-dixièmes des passants comprendraient plutôt et mieux s'ils étaient écrits en français.

D'autres, expérons le, entreprendront cette tâche — probablement aisée — qui compléterait l'œuvre des mères de famille.

Bientôt d'ailleurs, si nous, les femmes, nous le voulons, la voie sera aplanie pour les réformateurs publics et officiels.

Notre effort privé et énergique aura l'effet de relever plus promptement le niveau du langage que ne le feront les mesures administratives appliquées à l'enseignement dans ce louable but.

Et une fois de plus on devra admettre la force de cette vérité que "la main qui pousse le berceau est celle qui mène le monde."

MDE DANDURAND.

C'est là une des hontes de notre grand dix-neuvième siècle; le nombre des méchants que les obstacles ne peuvent décourager ni vaincre est infini, tandis que le nombre de ceux qui luttent pour le bien est infime. — L'abbé J. OLIVE.

Qu'est-ce qu'une Association de Secours Mutuel ?

QUELS EN SONT LES ÉLÉMENTS ET LES AVANTAGES ?

Fragment d'une conférence donnée devant le Cercle Olier, mercredi, 4 avril 1900, par M. Grenier, avocat.

Une association, en général, est l'union de plusieurs personnes dans un but ou dans un intérêt commun. Les sociétés de secours mutuel sont donc des associations ; mais elles ont en plus leur caractère distinctif et particulier : elles sont destinées à protéger les personnes qui vivent uniquement de leur travail contre certains événements imprévus, qui les privent de leurs ressources habituelles et compromettent tout à coup soit leur propre existence, soit celle de leur famille. Au moyen de cotisations périodiques qu'elles prélèvent, ces sociétés créent un capital, qui est réellement la propriété de chaque membre pour une partie, et qui sert à préserver ce dernier ou sa famille des atteintes de la misère causée généralement par la maladie ou la mort. Les sociétés de secours mutuel sont communément appelées sociétés d'assistance ou de prévoyance ; mais elles ont réellement les caractères des compagnies d'assurance. En effet, il existe un contrat entre la société de secours mutuel et les membres, contrat qui détermine le montant et le paiement des cotisations, les conditions, la forme et la proportion des secours. Il est vrai que les sociétés de secours mutuel assistent leurs membres dans le besoin ; mais il faut bien remarquer que cette assistance ne leur est pas facultative, que les bénéficiaires qu'elles donnent aux membres ne le sont pas par charité et qu'elles peuvent y être forcées par les moyens rigoureux de la loi, si elles s'y refusaient. De là, il suit qu'une société de secours mutuel sera prospère et florissante, si elle est organisée de telle sorte que l'exécution des clauses du contrat soit assurée en faveur de tous ceux qui le souscrivent et qui en remplissent les conditions ; elle ne devra donc jamais s'engager au-delà du possible, et elle donnera ainsi à tous ses membres la certitude morale qu'ils trouveront, au jour du besoin, l'appui qu'ils recherchent. Donc, la condition essentielle de la prospérité d'une société de secours mutuel est la possibilité de déterminer exactement le chiffre des cotisations périodiques qu'elle doit prélever de ses membres, pour pouvoir garantir les avantages qu'elle leur promet dans les cas de mortalité ou de maladie. Cette possibilité, les sociétés l'ont demandée à la science, et cette dernière leur a fourni des données exactes sur la durée probable de la vie humaine et sur les chances de maladies auxquelles chaque âge est exposé. En un mot, lorsqu'une société promet une certaine somme à la maladie ou à la mort de l'un de ses membres, la société vend et le membre achète un bénéfice ; le contrat de vente devra être défini et mutuel : d'un côté, le bénéfice vendu devra être vrai, solide et assuré, et, d'un autre côté, le membre devra en payer punctuellement un prix juste et équitable.

UTILITÉ DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUEL

L'utilité des sociétés de secours mutuel peut s'inférer du soulagement matériel, des avantages intellectuels et des bienfaits moraux qu'elles procurent à leurs

membres. Le soulagement matériel est le but principal des sociétés : en effet, au cas de maladie, il est donné au membre malade, et, au cas de mort, à sa famille. Combien de fois n'avez-vous pas vu ou entendu parler d'un père de famille qui meurt et ne laisse aucun bien ni aucune assurance à sa femme et à ses nombreux petits enfants qui lui survivent et qui devront avoir recours à la charité. Ce spectacle est malheureusement trop fréquent, et nous devrions répéter sans cesse cet exemple à ceux qui ne veulent pas se convertir de l'utilité d'une société de secours mutuel régulièrement organisée.

Les avantages intellectuels sont produits par la nécessité où sont les membres de discuter ensemble leurs communs intérêts, et de suivre avec soin les détails d'une administration un peu compliquée.

Les bienfaits moraux que procurent les sociétés de secours mutuel proviennent des vertus dont elles demandent l'application, et, en plus, de la juste et légitime crainte de la part du membre de perdre son droit à l'estime et au respect de ses collègues par une conduite indélicate.

QUELLE SOCIÉTÉ CHOISIR ?

Ayant compris moi-même l'utilité des sociétés de secours mutuels et désirant par conséquent entrer dans l'une d'elles, il me fallut choisir celle dont le passé était marqué de succès, dont les dépenses étaient modérées, dont la réserve était considérable et dont les taux étaient équitables : et c'est pour ces raisons que je suis devenu membre de l'Alliance Nationale. Cette association ne renferme-t-elle pas en effet en elle les beaux principes de la religion, du patriotisme et de la fraternité ? N'est-elle pas essentiellement catholique et canadienne-française, puisque, parmi les conditions essentielles d'admission, un membre doit professer la religion catholique romaine et parler la langue française. Ayant pour patron saint Louis de France et pour devise "*Vincit concordia fratrum*", l'Alliance Nationale, nous dit l'art. 1er de ses statuts, "à pour "but l'union des catholiques parlant la langue française, dans une commune pensée de secours mutuels "et de progrès de leurs intérêts matériels et moraux, "tous sains de corps, recommandés par leur moralité "et leur position sociale"...

Aux Canadiens-Français

Voici des paroles qu'il faudrait se graver profondément dans la mémoire et enseigner aux jeunes :

Je crois très fermement à votre victoire en Amérique ; vous avez une fécondité supérieure ; vous avez plus de traditions et de meilleurs que vos voisins ; enfin, bien que protestant, j'estime que le catholicisme nécessaire chez un peuple est un brevet de longévité. Mais vous aurez de mauvais jours à passer... Les lois de la nature sont pour vous et je ne doute pas que vous ne preniez lentement l'ascendant.

ONÉSIME RECLUS.

—C'est dans le jardin de la patience que la force croît le mieux.

Conservons notre Sol

L'âpreté des luttes pour l'existence nous empêche de saisir toute la gravité d'un mal qui, depuis trop longtemps, ronge l'édifice de notre nationalité.

C'est par la possession du sol et par son ardeur à s'en emparer que le peuple canadien s'est édifié et maintenu, en dépit des influences hostiles qu'il eut à combattre dans le passé, et si jamais la haute mission rêvée par nos aïeux vient à nous échapper, ce sera par notre infidélité à conserver le noble domaine territorial qu'ils nous ont légué.

Or, il faudrait être criminellement aveugle pour ne pas voir le danger qui nous menace sous ce rapport.

L'instabilité devient le cachet dominant chez la masse des propriétaires ruraux, les campagnes se dépeuplent sur plusieurs points du pays, le mouvement colonisateur se ralentit et une aversion de plus en plus prononcée pour les travaux de la terre s'empare de la jeunesse.

Ces symptômes inquiétants ne manquent pas d'émouvoir les patriotes.

Le cri d'alarme est lancé périodiquement et les journaux de toutes les nuances y font écho. De généreux projets sont mis de l'avant, des suggestions patriotiques éclatent dans les milieux les plus respectables. De temps à autre, une bouche fait entendre un conseil salubre, un avis retentissant puis, petit à petit, l'émotion s'apaise et le silence se fait.

Les bonnes paroles, les chaleureux cris du cœur ne font pas défaut. C'est l'action qui manque.

Il en sera toujours de même, tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas recours à des mesures pratiques.

Les hommes de bonne volonté sont nombreux, on en compte dans tous les rangs de la société.

Malheureusement, ils sont isolés les uns des autres, c'est ce qui fait leur impuissance.

Il s'agirait de les unir, de les grouper sous une bannière commune.

Les travaux individuels resteront toujours plus ou moins stériles en face d'une œuvre aussi importante que celle qui s'impose à notre sollicitude.

Voyons comment les partis politiques s'y prennent pour arriver à leurs fins. Ils ne reculent devant aucun sacrifice. Leurs adhérents ne regardent ni à leur temps, ni à leur argent pour opérer une propagande effective.

Une organisation serrée, une discipline parfaite rapprochent tous les partisans et font converger tous les efforts vers un même but.

Ne pourrait-on pas imiter, dans l'intérêt du salut national, les choses qui s'accomplissent au profit d'ambitions souvent étrangères au bien public ?

Si nous sommes incapables d'opérer une diversion de nos énergies dans ce sens, craignons pour l'avenir.

L'histoire rapporte que le grand ministre Colbert, sentant sa fin prochaine, refusa de recevoir un envoyé de son ancien maître, Louis XIV, en disant : " Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais sauvé deux fois." Puisse notre race ne pas se reprocher, un jour, de s'être trop dépensée dans les luttes fratricides de la politique et d'avoir par là négligé le soin de ses meilleures destinées.

Nous sommes loin de désespérer et ce n'est pas pour une cause perdue que nous écrivons ces lignes.

Des signes encourageants se montrent à l'horizon et nous avons lieu de croire qu'avant longtemps nos classes dirigeantes et nos hommes d'action trouveront le moyen de sauver la situation.

Que la terre reprenne ses droits, son prestige et son importance sociale : telle doit être la devise de nos futurs combats.

Le sol, c'est la patrie !

H. E. P.

Maximes Pratiques

—L'eau est à la peau ce que l'air est aux poumons.

—Si les gens consacraient à leur santé la dixième partie du temps qu'ils appliquent inutilement à celle des autres, l'humanité se porterait mieux.

—Tel air, tel sang ; tel sang, tel santé.

—Du pain bis trempé dans un air pur fait plus de sang que du filet de bœuf mangé dans une chambre fermée.

—Comme on fait son atmosphère on respire.

—La gymnastique est l'antidote du travail exagéré de l'esprit.

—Les mères confiantes font les médecins dévoués.

—La confiance ne se raisonne pas, répéte-t-on complaisamment en parlant d'un médecin. La belle maxime ! Et où la raison trouvera-t-elle une meilleure occasion d'intervenir ?

Les Dix Commandements du Membre de l'Alliance Nationale

1^o Tu ne préféreras aucune société à l'Alliance Nationale.

2^o Tu rempliras tous tes devoirs envers elle, mais tu ne seras pas injuste envers les autres sociétés.

3^o Tu n'oublieras pas de demander à tes parents, tes amis et tes voisins de devenir membres de la meilleure société de bienfaisance canadienne française.

4^o Tu te montreras digne de ta famille en la mettant à l'abri du besoin.

5^o Tu ne te laisseras pas suspendre pour non-paiement, ni pour aucune autre négligence.

6^o Tu ne te rendras pas coupable d'égoïsme en ne pensant qu'à toi et en refusant de laisser quelque chose à tes héritiers.

7^o Tu ne tueras pas ton cercle en semant la discorde et la désunion.

8^o Tu ne donneras pas de faux témoignages contre ta société, ou n'importe quelle société ou contre personne.

9^o Tu ne désireras pas la place ou les succès d'aucun, mais tu chercheras à mériter ce que tu veux avoir par ton travail.

10^o Tu encourageras les sociétés canadiennes-françaises et catholiques avant les sociétés étrangères.

Paroles célèbres

"Que l'on m'ouvre le cœur et l'on y trouvera gravé le nom de Calais!"

Parole prononcée par Marie Tudor, au moment de sa mort 1558, après la reprise de Calais par le duc de Guise.

Alexandre le Grand se disposant à faire la conquête d'un puissant empire, distribue tous ses biens à ses amis. On lui demande ce qu'il gardait pour lui? — "Je garde pour moi l'espérance."

"Ah! que n'ai-je été pénitent au désert, plutôt que puissant monarque!" Philippe II d'Espagne, sur son lit de mort.

Gustave-Adolphe que l'on appelait "Sa Majesté de neige," s'écria en tombant sur le champ de bataille: "A d'autres le monde!"

"J'ignore ce que le roi veut, je considère ce qu'il peut!" parole prononcée par le diplomate hollandais Van Beuningen aux conférences d'Aix-La-Chapelle.

"Il y a dans la tête de cette princesse de quoi faire vingt rois" paroles de Berryer en parlant de la Duchesse de Berry, au sortir d'une conférence qu'il avait eue avec cette princesse, lors de la tentative d'insurrection de la Vendée en 1852.

"C'était un homme qui faisait honneur à l'homme," parole de Montecuculli en parlant de Turenne.

"J'ai le pressentiment qu'un jour cette petite Ile étonnera l'Europe," de la Corse par le duc de Choiseul.

"Ne pleurez pas mes amis, je ne vous ferai jamais tant pleurer que je vous ai fait rire." Scarron sur son lit de mort.

"Un cheval, un cheval! Mon royaume pour un cheval!" Richard III d'Angleterre après Bosworth, 1485.

"Sire, c'est vous qu'il fallait voir. Vous êtes beau, beau comme l'espérance!" paroles dites par la marquise de Pisieux, en s'adressant à Louis XV, à l'occasion des fêtes de son sacre.

"Fournissez les viandes et le pain! je fournirai le sel!" De Montmaur, célèbre parasite, dont l'emblème était un âne au milieu de chardons (XVII^e siècle)

"Pour le roi souvent, pour la patrie toujours!" Colbert.

"La fortune a plus fait pour lui qu'il n'a fait pour elle." Napoléon en parlant de Wellington.

"Bonsoir, beau masque" parole prononcée par le comte de Horn, pour désigner dans un bal masqué, Gustave de Suède à son assassin.

"Si je faisais un livre je voudrais qu'il y eût dedans de quoi réfléchir et de quoi rire." Henri IV.

Sentence d'un Poète Arabe

Sans justice, un roi est un nuage sans pluie;

Sans bonté, un sage est un arbre sans feuilles, ni fruits;

Sans retenue, un jeune homme est un cheval sans frein;

Sans sagesse, un vieillard est un fleuve sans eau;

Sans modestie, une femme est un pain sans sel.

Ce qu'il faut Enseigner aux Filles

Donnez à vos filles une éducation soignée. Qu'elles soient bonnes cuisinières, sachant préparer le potage, aussi bien que faire rôtir un gigot.

Apprenez-leur à laver, repasser, reprendre les bas, coudre un bouton et faire leurs propres robes.

Apprenez-leur à ne dépenser que selon leurs moyens.

Apprenez-leur qu'il vaut bien mieux porter une robe de calicot qui est payée, qu'une robe de soie achetée à crédit.

Accoutumez-les à faire les achats de la maison et à voir à ce qu'il n'y ait pas d'erreur dans les chiffres.

Apprenez-leur qu'une bonne santé et un visage frais valent mieux que le meilleur des cosmétiques.

Enseignez-leur le gros bon-sens, la confiance en elles-mêmes et l'amour du travail.

Enseignez-leur que se marier à un homme sans principes, c'est s'embarquer sur une mer sans boussole, ni gouvernail.

Enseignez-leur, si vos moyens le permettent, la musique, la peinture et tous les autres agréments ; mais insistez pour qu'elles lisent chaque jour quelques pages d'un bon livre.

Voulez-vous vivre longtemps ?

La recette est fort simple. Elle a été indiquée, il y a déjà bien des années, par un médecin de Magdebourg, qui vécut cent neuf ans.

Il attribuait sa longévité à sa constante habitude d'orienter son lit de façon à dormir la tête au nord et les pieds au sud. Il admettait que le corps, placé ainsi dans la direction de l'aiguille aimantée, se trouve entouré d'une façon harmonique par les courants magnétiques qui forment au globe terrestre une vaste ceinture.

Cet exemple a été suivi avec succès, paraît-il, si nous en croyons divers journaux anglais.

Voici d'abord un individu qui raconte que, pendant de longues années, il a souffert d'une irritation nerveuse qui le privait de sommeil. Il a cru d'abord que cela tenait à l'exposition de la chambre, et il en a changé souvent. Il a fini par songer à orienter son lit dans l'axe de l'aiguille aimantée, la tête au nord, un peu inclinée

vers le nord est, et il a dormi parfaitement. Lorsqu'il couchait chez des amis, il ne pouvait dormir qu'avec un lit orienté de la sorte.

Un autre individu apporte le même témoignage, et ajoute qu'on a fait des observations analogues dans un hôpital militaire de Russie. Des nécessités de service ayant fait changer la salle des malades, leur maladie s'aggrave ; et pour les guérir, il fallut les ramener dans leur première salle, où les lits étaient placés avec la tête au nord.

Les chevaux, dit encore le même témoin, sont esclaves de cette nécessité de position. Quant on leur en donne une autre, ils cessent de manger pendant plusieurs jours.

Il faut dire que les médecins anglais qui rapportent ces opinions ne les partagent pas, et attribuent la longévité à un ensemble de mesures hygiéniques bien combinées, plutôt qu'à cette position pendant le sommeil.

Fable

LA PLUME ET LE PIN

Une plume légère, —
Non pas la plume mensongère
Du journaliste besacier
Ou du poète romancier,
Mais la plume d'une hirondelle,
D'un étourneau
Ou d'un moineau
Je ne sais trop laquelle, —
Une plume, toujours, par le souffle du vent
S'envolait emportée,
Comme cela se voit souvent.
Passant à la portée
D'un pin majestueux,
Elle lui fit, d'un air présomptueux,
Cette ridicule menace :

— Pin, courbe-toi, sinon, je t'écrase sur place :
Ne me demande pas pourquoi,
Mais regarde derrière moi.

— Je vois en effet sur la plaine,
Dit le pin dédaigneux, des arbres entassés,
Mais, va ! ce n'est point toi, c'est le vent qui t'entraîne
Qui les a terrassés.

Plus d'un homme léger qu'un sot orgueil consume
Croit tout régenter de son fouet,
Et comme cette plume,
N'est lui-même qu'un jouet.

PAMPHILE LEMAY.

Ne discutez jamais ; vous ne convaincrez personne. Les opinions sont comme les clous : plus on tape dessus, plus on les enfonce.

Douze Raisons pour Joindre l'Alliance Nationale

1. Elle donne des bénéfices de maladie.
2. Elle donne des bénéfices d'invalidité.
3. Elle donne une pension annuelle aux vieillards.
4. Elle est catholique et française.
5. Elle donne une assurance au plus bas prix.
6. Ses contributions sont graduées suivant l'âge.
7. Elle paye les réclamations dans le délai fixé.
8. Elle a la plus forte réserve par \$1,000 en Amérique.
9. Ses fonds sont placés avec la plus grande sécurité.
10. Son administration coûte une somme insignifiante.
11. Elle est la seule qui donne des certificats acquittés.
12. Elle a payé plus de \$123,700.00 aux malades, aux invalides et aux héritiers des membres décédés.

Conseils aux hommes à marier

Il serait excessif de prétendre que toutes les jeunes filles à marier sont des anges ; mais il y a des anges parmi les jeunes filles à marier : cela n'est même pas très rare, et, si singulière que la chose puisse paraître, cela est peut-être moins rare à Paris qu'ailleurs. Les jeunes filles bien élevées à Paris le sont admirablement : elles le sont presque trop bien : leurs mères, à force de raffiner leur culture intellectuelle et morale, en font des créatures si délicates, que la main d'un mortel ordinaire ne peut guère les toucher sans les blesser ou sans les flétrir.

Ces sortes d'éducation exquises tentent naturellement les hommes à marier : elles leur paraissent être une forte garantie de prospérité et de sécurité conjugales. Ils guettent donc ces fines proies, les enlèvent en triomphe et dorment en paix !

Nous ne voudrions pas troubler une si douce quiétude : nous ferons simplement observer que l'homme qui va prendre dans la serre chaude maternelle une de ces plantes choisies pour la transporter sur le terrain du mariage, doit être un horticulteur très distingué. Car dans un sol grossier et entre des mains maladroites, les plantes les plus

rare sont celles qui tournent le plus mal ; les unes s'étiolent et meurent, les autres dégénèrent et retournent follement à l'état sauvage.

En conséquence, on ne saurait trop recommander à un sot d'épouser une sottise ; cela est plus facile, plus humain et plus sûr.

OCTAVE FEUILLET.

Il N'est Rien d'Impossible

Quand la reine Marie-Antoinette demanda à son premier ministre si un certain projet qui l'intéressait était réalisable, celui-ci répondit : "*Majesté, il n'est rien d'impossible.*"

C'était une galante flatterie, parce qu'on sait fort bien que l'impossible est irréalisable ; il ne nous faut pas moins dire ici que la résolution et la fermeté peuvent vaincre des difficultés qui paraissent impossibles, et c'est pour avoir méprisé ce vocable, *impossible*, que beaucoup de gens ont atteint une grande distinction.

En voici quelques exemples offerts par la jeunesse : David, le champion d'Israël, était imberbe ; Alexandre-le Grand, avant d'avoir atteint vingt et un ans, avait vaincu la Perse et changé la destinée de bien des nations ; Napoléon, à vingt-sept ans, avait conquis l'Italie ; Frédéric-le-Grand avait à peine trente-trois ans quand il a atteint l'apogée de la gloire ; Newton, avant d'avoir vingt-cinq ans, avait fait ses principales découvertes, et un grand nombre d'autres que nous pourrions nommer.

Ruskin, le philosophe anglais, a dit que les plus belles créations de l'art étaient l'œuvre de la jeunesse.

C'est un empereur allemand qui a dit que de sept artisans il pourrait faire sept nobles, mais que de sept nobles il ne pourrait faire un artiste.

Commencez par admirer ce que Dieu vous montre, et vous n'aurez plus le temps de chercher ce qu'il vous cache.

×

La gloire pour la gloire est une spéculation honteuse. Les hommes heureux de leur célébrité sont des naïfs : les hommes fiers de leur génie sont des sots.

Ceux-là seuls jouissent de la vie qui l'emploient à de petites choses.

Toujours par Trois

On rencontre dans la vie trois choses à admirer, la puissance intellectuelle, la dignité et la grâce ;

Trois choses à aimer, le courage, la gentillesse et l'affabilité ;

Trois choses à haïr, la cruauté, l'insolence et l'ingratitude ;

Trois choses à mépriser, la médiocrité, l'affection et l'envie ;

Trois choses à révércer, la religion, la justice et l'abnégation ;

Trois choses qui attirent, la beauté, la franchise et la sincérité ;

Trois choses à souhaiter, la foi, la paix et la pureté du cœur ;

Trois choses à estimer, la sagesse, la prudence et la fermeté ;

Trois choses à chérir, la cordialité, la bonne humeur et la gaieté ;

Trois choses à suspecter, la flatterie, l'hypocrisie et l'affection subite ;

Trois choses à éviter, l'oisiveté, le bavardage et la mauvaise plaisanterie ;

Trois choses à cultiver, les bons livres, les bons amis et la bonne humeur ;

Trois choses à contenter, l'honneur, la patrie et les vrais amis ;

Trois choses à gouverner, le tempérament, l'impulsion et la langue ;

Trois choses à prévoir, la vieillesse, la décrépitude et la mort.

Le Catholicisme et le Progrès

Voici la conclusion du beau discours prononcé à Passy par M. Brunetière :

Jeunes gens, qui demain entrerez dans la vie, et vous enfants, dont l'intelligence commence à s'ouvrir aux bruits du dehors, on vous dira qu'entre le progrès de la civilisation ou de la science moderne et les enseignements de la religion, il y a non seulement opposition ou contradiction, mais discordance même et incompatibilité. N'en croyez rien ! Vous avez fait un peu de géométrie. Quand le rayon d'un cercle augmente, sa courbe en sa circonférence enveloppe à mesure plus d'objets, plus divers, plus nouveaux et plus inattendus, mais le centre en est toujours le même.

Vous avez fait un peu de botanique. Est-ce que ce n'est pas la loi du chêne que de sortir du gland ; et si profondément qu'il enfonce ses racines en terre ou si haut qu'il

élève la cote vers les cieux, est-ce que le rapport n'est pas toujours le même entre l'arbre magnifique et l'humble germe d'où il est sorti?... C'est ainsi que le progrès se développe, sous la souveraineté du dogme immuable, identique en tout temps à lui-même, et que l'autorité de la tradition ne le gêne pas, mais le favorise. Le dogme est aujourd'hui ce qu'il était hier, et il sera demain ce qu'il est aujourd'hui. C'est l'humanité qui vit et c'est le monde qui change.

L'un des termes du rapport passe, mais il y en a toujours un qui demeure. Tenons-le donc pour assuré ! Ne nous effrayons pas des assauts qu'on lui donne ; il y résistera dans l'avenir comme il y a résisté dans le passé. Et j'ai tâché, messieurs, de vous le montrer ; puisque, dans le temps où nous sommes, la libre pensée n'a rien trouvé ni rien imaginé de mieux que de "laïciser" les idées chrétiennes, et que c'est en quoi consiste à peu près tout son progrès, opposons-lui cette autre formule, et, à notre tour, proposons nous de "catholiciser" tous les progrès de la civilisation et de la pensée modernes. Nous le pouvons, si nous le voulons !

Le Loisir dans la Vie Humaine

Despréaux, auteur dramatique français, né en 1777, mort en 1820, qui fut sous l'Empire directeur de l'Opéra, puis professeur de "grâce" au Conservatoire et "répétiteur" des cérémonies de la cour, rima jadis la chose suivante :

L'homme dont la vie entière
Est de quatre-vingt-quinze ans,
Dort le tiers de sa carrière
C'est juste trente-deux ans.
Ajoutons pour maladies,
Procès, voyages, accidents,
Au moins un quart de la vie,
C'est encore deux fois douze.
Par jour deux heures d'étude
Ou de travaux font huit ans.
Noirs chagrins, inquiétudes,
Pour le double font seize ans.
Pour affaire qu'on projette
Demi heure, encore deux ans.
Cinq quarts d'heure de toilette,
Barbe et coëtera, cinq ans.
Par jour, pour manger et boire,
Deux heures font bien huit ans.
Cela porte le mémoire
Juste à quatre-vingt-quinze ans.
Au total, en cette affaire,
Par jour l'homme a sur terre
Un quart d'heure de bon temps.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, MAI 1900

Ça et là

Deux mois de concours.

Plus le temps est court, plus il faut être actif.

Pour votre famille, un certificat de dotation c'est un bouclier contre la misère.

Avez-vous préparé la liste des personnes que vous allez essayer d'enrôler dans nos rangs ?

Cent dollars au sociétaire qui fait admettre le plus grand nombre de membres. C'est bon à gagner.

Les cercles de la ville de Champlain vont probablement gagner chacun un fanion ou un étendard.

Le certificat de dotation est comme une courroie sans fin qui rapporte tout ce que vous avez mis dessus.

Au point de vue de la valeur des récompenses, le concours actuel est supérieur à tous ceux que nous avons eus.

L'homme qui se coupe le nez pour se mutiler la figure est un homme sage auprès de celui qui refuse de s'assurer.

Les médaillons en or pour chaîne de montre, les épingles de cravate en or et les médailles du C.M. vont s'enlever par douzaines.

Les nouveaux membres admis en mai rapporteront 50% de plus à leurs proposeurs que

ceux admis en juin. Lisez les conditions du concours.

Que dites-vous de la montre d'argent donnée au sociétaire qui fait admettre le plus grand nombre de membres dans son cercle ou B. P. ?

Un certificat de dotation en existence est un bénéfice pour vous ; un certificat abandonné est une perte. Aucun nouveau certificat ne compensera le premier.

Quatre-vingt-dix-sept pour cent des hommes mariés laissent leur famille dans le besoin à leur mort. Ceci démontre la nécessité des sociétés de bienfaisance.

Division de Québec ! La convention s'assemble dans la vieille capitale cette année. Préparez-vous à la recevoir dignement en faisant de prodigieux efforts durant ce concours.

Ne travaillez pas avec de mauvais outils et ne vous amusez pas à essayer des sociétés qui n'ont pas de garanties valables. Si votre vie vaut la peine d'être assuré, choisissez une bonne société.

L'homme décédé, qui appartenait à l'Alliance Nationale, continue à veiller sur les siens après sa mort, car sa famille reçoit le salaire qu'il aurait gagné jusqu'à concurrence du montant de son certificat.

C'est une belle et grande action que de devenir membre de l'Alliance Nationale, mais nous pouvons vous en dire une meilleure : — Restez-y. Ne vous laissez pas suspendre pour défaut de paiement.

Relisez bien les conditions du concours ; il y a une mine d'or là-dedans pour les membres qui veulent travailler. Songez-y donc, en outre des récompenses données à la fin du concours (les grands prix exceptés), vous avez encore droit à \$1.50 par membre admis dans le mois de mai qui seront en règle au 1er de mars 1901 et \$1.50 pour les membres admis en juin qui seront en règle à la même date.

L'institution du cercle St-Jean-Baptiste a eu lieu le 1er mai 1900, dans la salle Auclair. M.M. Eug. H. Godin, M.B.E., et P. Bonhomme, organisateur général, étaient présents. Des discours ont été prononcés par

ces messieurs et M. l'avocat Ladoueur. Tout fait présager que ce groupe va acquérir une grande importance dans la partie nord de cette ville. Il comprend déjà plusieurs citoyens distingués, entre autres l'hon. sénateur Dandurand, M. le curé Auclair, MM. les avocats Lefebvre, Boissonnault, Ladoueur, Renaud, etc., etc.

Fête au Cercle Garneau

Le 26 avril dernier avait lieu la présentation du drapeau d'honneur au cercle Garneau et du chèque de \$100 à M. Jos. Labelle, Sb.P.G., par M. L. J. D. Papineau au nom du B.E. Ont pris la parole M. le Secrétaire général, M. Marcotte, prés., MM. Ouellette et Genant, prés. et trés. du cercle St-Joseph, et M. Labelle, le lauréat du concours. Plusieurs confrères des autres cercles étaient présents et tous ont pris part à un délicieux petit goûter qui a clos cette mémorable séance.

Réintégration

Les sociétaires suspendus qui demandent leur réintégration, doivent être présents à l'assemblée durant laquelle leur demande sera soumise au cercle, afin que l'on puisse constater *de visu* qu'ils sont en bonne santé. Si ces sociétaires ne peuvent pas assister à cette séance pour cause d'éloignement, par exemple, ils doivent produire un certificat de santé signé par un médecin et par leur curé quelle que soit l'époque à laquelle ils ont été suspendus.

SOUSCRIPTION

De l'Alliance Nationale en faveur des membres du Cercle N.-D. de Hull, No 64, éprouvés par la désastreuse conflagration du 26 avril 1900. (Etat au 11 mai 1900)

| | |
|----------------------------------|----------|
| CONSEIL GÉNÉRAL..... | \$100.00 |
| Cercle SAINT-CHARLES, No 10..... | 50.85 |
| Cercle DELORMIER, No 112 : | |
| Souscription du cercle (C.G.) | \$10.00 |
| Un membre..... | 10.00 |
| Cyrille Garnier..... | 2.00 |
| D. Bourret..... | 2.00 |
| L. A. Lacombe..... | 2.00 |
| W. E. de Chantal..... | 1.00 |
| J. N. T. Laberge..... | 1.00 |
| J. N. E. Gélinas..... | 1.00 |
| U. Loiseau..... | 1.00 |
| M. Chabot..... | 1.00 |
| T. Rocheleau..... | .50 |
| T. C. Laberge..... | .50 |
| J. O. Déziel..... | .50 |
| L. E. Sigouin..... | .50 |
| Cercle MONT-ROYAL, No 2..... | 33.00 |
| | 25.00 |

Cercle LAROCQUE, No 25 :

| | |
|--------------------------------|---------|
| T. Bélanger..... | \$ 2.00 |
| N. T. Dussault..... | 2.00 |
| P. Boucher..... | 1.00 |
| W. Lacroix..... | 1.00 |
| Jos Simoneau..... | 1.00 |
| L. A. Codère..... | 1.00 |
| W. Talbot..... | 1.00 |
| J. Thibaudeau..... | 1.00 |
| E. P. Bédard..... | 1.00 |
| J. H. Codère..... | 1.00 |
| Jos. E. Genest..... | 1.00 |
| H. H. Langlois..... | 1.00 |
| Dr P. Pelletier..... | 1.00 |
| L. E. Codère..... | 1.00 |
| J. O. Bouchard..... | 1.00 |
| W. Gaboury..... | 1.00 |
| J. H. Crépeau..... | 1.00 |
| Dr A. Thibault..... | 1.00 |
| T. A. Lefebvre, ptre curé..... | 1.00 |
| Henri Lefebvre..... | .50 |
| Aug. Watier..... | .50 |

| | |
|----------------------------------|-------|
| Cercle SAINT-VINCENT, No 42..... | 22.00 |
| Cercle MONTMAGNY, No 105..... | 10.00 |
| Cercle SAINT-LUC, No 90..... | 10.00 |
| Cercle MASSON, No 130 : | |

| | |
|--------------------------------|---------|
| J. B. Routhier, ptre curé..... | \$ 1.00 |
| O. Pagé, jr..... | 1.00 |
| J. Séguin..... | .25 |
| G. A. Dugal..... | .25 |
| P. St-Germain..... | .25 |
| A. Côté..... | .25 |
| D. Raby..... | .25 |
| A. Mongeot..... | .25 |
| A. Charron..... | .25 |
| X. Lacombe..... | .25 |
| N. Brousseau..... | .25 |
| A. Mongeot..... | .25 |
| M. Cousineau..... | .25 |
| W. Cousineau..... | .25 |
| W. Brousseau..... | .25 |
| C. Potvin..... | .25 |
| E. Roberge..... | .25 |
| D. Charette..... | .25 |
| J. Givogue..... | .25 |
| H. Lahaie..... | .25 |
| D. Robertson..... | .25 |
| A. Brousseau..... | .25 |
| W. Sabourin..... | .25 |
| G. Dubuc..... | .25 |

Bureau de Perception CHENNEVILLE, No 7 :

| | |
|-----------------------|---------|
| D. H. Baulne..... | \$ 2.00 |
| H. Locas..... | 1.00 |
| L. Charlebois..... | 1.00 |
| D. Joubert..... | 1.00 |
| Ant. Leclerc..... | 1.00 |
| L. Quesnel, fils..... | 1.00 |
| T. Racine..... | .25 |

Bureau de Perception SAINT-ROMUALD, No 27 :

| | |
|--------------------|---------|
| C. P. Richard..... | \$ 2.00 |
| J. O. Gagnon..... | 2.00 |
| P. Pelletier..... | 2.00 |
| C. Vermette..... | 1.00 |

Bureau de Perception CHATEAUGUAY, No 28 :

| | |
|---------------------|--------|
| Z. E. Marchand..... | \$.50 |
| J. Reid..... | .50 |
| Jos. Laberge..... | .50 |

7-75

7-25

7-00

| | |
|--------------------|-----|
| E. Trudeau..... | .50 |
| N. R. Laberge..... | .50 |
| U. Gendron..... | .50 |
| C. H. Laberge..... | .50 |
| E. Faubert..... | .50 |
| A. Duranceau..... | .50 |
| M. Bazinet..... | .50 |
| Alf. Trudeau..... | .50 |

Cercle SAINT-BARNABÉ, No 122..... 5.00

Bureau de Perception CAP SAINT-IGNACE, No 19 :

| | |
|-----------------|--------|
| N. Fortin..... | \$.50 |
| J. Labé..... | .25 |
| J. Bernard..... | .25 |
| J. Fortin..... | .30 |
| D. Bernier..... | .25 |

Bureau de Perception BATISCAN, No 38 :

| | |
|---------------------|--------|
| J. Léveillé..... | \$.25 |
| P. Lapointe..... | .25 |
| U. Lehouillier..... | .25 |
| A. Proteau..... | .25 |
| Chs H. Gouin..... | .25 |

Bureau de Perception HUDSON, No 8 :

| | |
|-----------------------|--------|
| J. A. Reid, ptre..... | \$.50 |
| T. Berlinguette..... | .25 |
| C. Léger..... | .25 |

Correspondance

M. L. J. D. Papineau,
Secrétaire Général, Montréal.

Monsieur,

J'ai lu avec attention les deux correspondances parues dans un numéro précédent de la revue mensuelle, et je ne puis faire autrement que de les combattre toutes deux, et ce pour trois raisons que je vais vous donner aujourd'hui, et d'autres plus tard, si j'en ai l'occasion.

1^{ère}. Que tous les cercles qui se forment soient bien instruits par celui qui les organise, et alors tous ceux qui désirent en faire partie s'occuperont de n'accepter que des membres qui peuvent vivre un mois et plus sans souffrir du manque de travail.

2^{ème}. Choisir pour le comité d'investigation et de visite trois des membres les plus compétents du cercle, c'est-à-dire des hommes justes et sévères qui connaissent bien le sujet qui demande à être admis membre ou demande à être secouru en temps de maladie.

3^{ème}. Que le médecin du cercle ne soit pas un homme dans la politique active.

Vous allez peut-être trouver cette dernière raison drôle, et pourtant elle est sérieuse. Je connais une paroisse où deux cercles sont tombés parce que, d'après ce que m'ont dit les membres de ces cercles à qui j'ai eu l'occasion d'en parler, les médecins avaient été trop complaisants en faveur de leurs partisans.

D'ailleurs, ces membres qui exploitent les cercles sont généralement des hommes à qui il manque (*à part la conscience*) une certaine dose d'instruction et d'éducation, et il y a toujours dans le cercle quelqu'un qui peut les approcher et leur faire comprendre que leurs réclamations laissent des doutes, et que si la chose se répète trop souvent ils s'exposent à être rayés du cercle.

A l'élection générale, qui doit avoir lieu cet été à Québec, j'espère que la chose sera discutée sur toutes ses faces et que la majorité décidera pour le *statu quo*.

F. L.

CONDOLÉANCES

CERCLE LAROQUE, No 25.

A une assemblée de l'Alliance Nationale, cercle Laroque, No 25, tenue à Sherbrooke, jeudi le 19 avril 1900, les résolutions suivantes de condoléances ont été présentées et adoptées unanimement.

Proposé par M. Etienne Chartier, secondé par M. Auguste Watier, attendu qu'il a plu à la Divine Providence de rappeler à Elle, notre estimé et respecté confrère Jules Richard, décédé ici, le 1^{er} d'avril, à l'âge peu avancé de 28 ans, en son vivant avocat de Sherbrooke. Que tout en se soumettant aux desseins impénétrables de la Justice Divine, les membres de ce cercle ont appris cette perte sensible avec le plus vif regret, sympathisent sincèrement dans cette rude épreuve avec la jeune épouse et la famille éplorée du dit défunt, Jules Richard, membre actif et des plus dévoués du dit cercle, et désirent leur en exprimer leur affliction. Que copie de la présente résolution leur soit adressée et publiée dans la *Revue* de l'Alliance Nationale et dans les journaux français de Sherbrooke.

C. P. BÉDARD,
Sec.-Arch.

Sherbrooke, 23 avril 1900.

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

Assemblée du 11 avril 1900.

Proposé par MM. Alcide Chaussé, J. Euclide Pilon et autres, secondé par MM. J. Albert Charpentier, J. A. Cypihot et autres :

Que les membres de ce cercle offrent leurs plus sincères condoléances à M. Chs Pageau, introducteur, à l'occasion de la mort de M. François Pageau, son grand-père, et que copie de la présente soit envoyée à M. Charles Pageau et publiée dans *Revue* de l'Alliance Nationale et dans la *Feuille d'Erable*.

Assemblée du 25 avril 1900.

Proposé par MM. J. M. Fournier, J. A. Cypihot et autres, secondé par MM. C. A. Daigle, J. Euclide Pilon et autres :

Que les membres du cercle Jeanne d'Arc ont appris avec douleur la mort de leur confrère, M. Elisée Miron, qu'il offrent à la famille éplorée leur plus sincères condoléances et leur vive sympathie dans le malheur qui vient de les frapper, et que copies de la présente résolution soit envoyée à la famille de M. Elisée Miron et insérée dans la *Revue* de l'Alliance Nationale et dans la *Feuille d'Erable*.

ALCIDE CHAUSSÉ,
Sec.-Arch.

Montréal, 28 avril 1900.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE SAINT-JEAN-BAPTISTE, No 149.—Institué à Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le 1^{er} mai 1900, par P. Bonhomme, Organisateur général.

Officiers élus : MM. Jos. Alf. Labossière, P. ; Albert Lacroix, V. P. ; E. A. B. Ladouceur, S. A. ; A. B. Poitevin, S. F. ; Henri J. Pilon, T. ; Pierre Barette, Md. E. ; A. M. Dépatie, C. ; Ovide Myette, I.

M. L. P. H. Lorrain a été suggéré comme Sb. P. G.

CERCLE LARTIGUE, No 150.—Institué à Longue-Pointe, comté d'Hochelaga, le 6 mai 1900, par L. J. D. Papineau, Secrétaire général.

Officiers élus : MM. P. Z. Guy, P. ; Jos. Lacas, V. P. ; Onés. Laconbe, S. A. ; L. G. Héту, S. F. et T. ; J. P. Deschatelets, Md. E. ; Edr. Lacas, C. ; Gilbert Garand, I.

M. Joseph Bernard a été suggéré comme Sb. P. G.

Aux Membres du Cercle Bourget

ETAT FINANCIER

Au 31 Mars 1900

Avis vous est donné que le lieu de nos réunions est maintenant à la Salle Dionne, no 1342 rue Ste-Catherine et que nos soirs de séance sont les 2ème et 4ème mardis de chaque mois en place des jeudis.

Par ordre,

L. A. GELINAS,
Sec.-Arch.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses Substituts auprès des cercles ci-après les messieurs dont les noms suivent :

MM. Pierre Marcile, cercle St-Jean-Chrysostôme, No 54 ; L. P. H. Lorrain, cercle St-Jean-Baptiste, No 149 ; Jos. Bernard, cercle Lartigue, No 150.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a confirmé le choix des messieurs ci-après dénommés comme médecins-examineurs auprès des cercles :

MM. Pierre Barette, cercle St-Jean-Baptiste, No 149 ; J. P. Deschatelets, cercle Lartigue, No 150.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Secrétaires-financiers, les Trésoriers et les Percepteurs ci-après mentionnés :

CERCLES

| Titulaires. | Fonctions. | Cercles. | N ^o | Approuvé par Cercles. |
|----------------------|------------|---------------|----------------|-----------------------|
| Jacob J. P. | S.F. | St Tite..... | 119 | 14 janv. 00 |
| Bournaet A. E. S. | " | Jacq. Cartier | 49 | 26 fév. " |
| Daoust Arthur. | T. | " | " | " " " |
| Meloche J. B. | S.F. | St-Geneviève | 9 | 28 " " |
| Lamarche J. P. | T. | Ma-couche... | 30 | 30 avril " |
| Poittevin A. B. | S.F. | St-J Baptiste | 149 | 1 mai " |
| Pilon Henri J. | T. | " | " | " mai " |
| Hétu L. G. | S.F.T. | Lartigue..... | 150 | 6 " " |

BUREAU DE PERCEPTION

Approuvé
par B.E.

| | | | | |
|----------------|------|----------------|----|------------|
| Pitau Gust. A. | Per. | Waterloo | 40 | 1 mai 1900 |
|----------------|------|----------------|----|------------|

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

| | |
|---|--------------|
| Balance au 28 février 1900..... | \$177,470.21 |
| Produit des contributions de mars 1900..... | 6,306.40 |
| Intérêts..... | 86.03 |

\$183,862.64

DÉBOURSÉS

| | |
|---|-------------|
| Par bénéficiaires de feu J. P. Marion..... | \$ 1,000.00 |
| Par bénéficiaires de feu C. A. Briggs..... | 500.00 |
| Par bénéficiaires de feu J. H. Mercier..... | 1,000.00 |
| Par bénéficiaires de feu Aug. Fuschs..... | 1,000.00 |
| Par bénéficiaires de feu J. J. M. Lapointe..... | 1,000.00 |
| Par Caisse Générale, 5%..... | 315.35 |
| Par balance au 31 mars 1900. | 179,047.29 |

\$183,862.64

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

| | |
|---|-----------|
| Balance au 28 février 1900..... | \$ 680.57 |
| Produit des contributions de mars 1900..... | 108.33 |

\$ 788.90

DÉBOURSÉS

| | |
|--|--------|
| Par bénéfices (Alf. Houle, B.P. St-Ls. de Gonzague, No 3).... | 10.85 |
| Par bénéfices (Eméry Bourdeau, B.P. St-Urbain, No 21)..... | 4.28 |
| Par bénéfices (Henry Leclerc, Cercle Ste-Thècle, No 147)... | 30.00 |
| Par bénéfices (Jacques Richard, Cercle Ste-Thècle, No 147).... | 16.00 |
| Par Caisse Générale, 5%..... | 5.42 |
| Par balance au 31 mars 1900... | 722.35 |

\$ 788.90

RÉSUMÉ

| | |
|--|--------------|
| Balance Caisse Dotation..... | \$179,047.29 |
| Balance Caisse Générale..... | 1,995.89 |
| Balance Caisse Centrale des Malades..... | 722.35 |
| Balance Caisse d'Epargne..... | 3,012.23 |

\$184,777.66

PLACEMENT DES FONDS.

| | |
|--|-------------|
| Fabrique | \$10,500.00 |
| Corporation Episcopale | 1,400.00 |
| Municipalité Scolaire | 5,500.00 |
| Municipalité | 250.00 |
| Prêts hypothécaires | 147,428.93 |
| Les Banques Jacques-Cartier et Hochelaga | 19,983.47 |

\$185,062.40

Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc..... 284,64

\$184,777.76

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.

A. ST-CYR, T.G.,

Montréal, 1er avril 1900.

Certifié correct,

O. BOURDON,
RAOUL TOURANGEAU, } *Auditeurs.*

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., Ernest Lemire, 367 Richmond; Prés., C. U. Ouellette, 56 Quessell; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Daire, 279 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G., Azarie Sénécal, 3128 Notre-Dame; Prés., J. A. Naud 330 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G. et Md.E., A. T. Côté; Prés., J. Deslauriers; S.A., J. E. Larichellière; S.F., Joseph Fortier Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., Emery Bellefeuille; Prés., Placide Lalonde; S.A., Rod. Lefebvre; S.F., R. B. Décar; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G., Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 31 Agnès, St-Henri; S.A., E. Z. Massicotte, 3189 Notre-Dame, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 358 Seigneurs; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Fulford, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sb. P. G. S. Beauchamp, 3748 Papineau; Prés., J. E. Barnabé, 1100 Ontario; S.A., A. Chevalier, Ave Irvine, Westmount; S.F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md.E., J. A. Lapierre, 290 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Geo. A. Vallée; Prés., Chs Laurendeau; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., O. Champagne, 1247 Notre-Dame; Prés., Md. Martineau, 1385 Ste-Catherine; S.A., T. Bédard, 15 Ste-Elizabeth; S.F., J. A. Mignault, 37 Roy; Md.E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve, 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb.P.G., J. A. Chautreaux, N.F. Prés. et Md.E., D. Ladouceur; S.A., Aldéric Boileau; S.F., J. B. Meloche. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chaplain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lusier, 94a Laprairie; S.A., N. Bellisle, 12 Chateauguay; S.F., Cha. Duquette, 210 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb. P. G., J. E. Noiseux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A. et S.F. Régis Bélanger, 86 St-Martin; Md.E., Dr H. Hervey, 14 St-Denis. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb.P.G., Ov. Lippé, 204 St-Ferdinand; Prés., J. A. Payette, 2057 St-Jacques; S.A., J. E. Ferras, 25 Av. du Parc; S.F., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beauvoisin, 3665 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., J. M. E. Raby, 255 Ste-Elizabeth; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc Logan; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sb.P.G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gaurin; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marcile; Md.E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcile.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb.P.G., Narcisse Bétielle; Prés., Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphonse LaLoche; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb.P.G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. E. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; S.A., S. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, chez M. J. A. Guibault.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., Hervé Moul; Md.E., A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecoles Modèles du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chaplain, l'abbé A. Gauvreau; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Devarenne, 683 St-Valier; S.F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md.E., J. A. Marcotte, 625 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés., J. E. A. Pin, 177 Des Commissaires; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S.F., J. Cloutier, 77 St-Joachim; Md.E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb.P.G. Th. Durain; Prés., H. Lalonde; S.A., Stanislas Sauvé; S.F. et Md.E., Victor Bourgeault. Assemblées, dernier dimanche du mois, salle Bourgeault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, offi e et Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charretier; Prés. T. Bélanger; S.A., E. F. Bédard; S.F., Jos. Thibaudeau; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., P. Joubert; Prés., Aug. Beauvoileil; S.A., E. S. Mathieu; S.F. et Md.E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredi, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

- No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin**
 Sh.P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Bant; S.F., P. C. Descotes; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11h hrs a. m.
- No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal**
 Sh.P.G., Flavien Lambert, 90 Désery; Prés. Arthur Chagnon, 135 Désery; S.A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S.F., C. Di-gnard, 31 Hudson; Md.E., J. H. Garneau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.
- No 31—CERCLE MONTCALEM, St-Jacques, Co Montcalm**
 Sh.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dan. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.
- No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska**
 1er Prés. Hon., l'abbé A. Desautiers, ptre; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargeon; Sh.P.G., G. P. Nadeau; Prés., Léon Samson; S.A. et S.F., C. A. Gauvreau, M. P.; Md.E., D. P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.
- No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulange**
 Sh.P.G., Nap. St-Amour; Prés., Ludger Séguin; S.A. H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.
- No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield**
 Sh.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daigault; S.F., Henri Lefebvre; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredi, salle Monette, rue Ste. Cécile.
- No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga**
 Sh.P.G., N. Boyer; Prés., Ernest Craig; S.A., P. Desmar-teau; S.F., M. Jodoin; Md.E., Wm. Fouchault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.
- No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères**
 Sh.P.G., J. H. Fortin; Prés., Alfred Champagne; S.A., Dieu-donné Guyon; S.F., J. M. Richard; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier dimanche du mois, bureau de J. M. Richard.
- No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Felix de Valois, Co Joliette**
 Sh.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., H. Du-charme; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.
- No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal**
 Sh.P.G., L. J. R. Bellefeuille, 192 Fullum; Prés., P. Lari-vière, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Letla, 751 Ste-Ca-therine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Par-thenais et Ste-Catherine.
- No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal**
 Sh.P.G., Emile Dumont, 10 Chambord; Prés., Jos. Lambert 695 St Hubert; S.A., L. A. Gendron, 580 Drolet; S.F., J. V. Vau-dreuil, 597 Berri; Md.E., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 668 Berri.
- No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay**
 Prés. Hon., l'abbé R. N. Aubry; Sh.P.G., Ed. McGowan; Prés., Honoré Dautre; S.A., J. O. Michaud; S.F., Artn. McGowan; Md.E., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.
- No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil**
 Sh.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.
- No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot**
 Sh.P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F., A. O. Talbot; Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e diman-che du mois, salle Labine.
- No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine**
 Sh.P.G., J. Théo. Leclerc; Prés., Adh. Paré; S.A., Jos. Fournier; S.F., A. E. S. Bourset; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Ranson.
- No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska**
 Sh.P.G., M. Adgémire Bédelle; Prés., L. D. Frigant; S.A., L. A. D. Gauthier; S.F., L. D. T. Vaussau; Md.E., J. B. S. Lamou-reux. Réunions; 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.
- No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska**
 Sh.P.G., E. Roberge; Prés., Ad. Auclair; S.A., Willie Las-salle; S.F., L. A. Veronneau, N.P.; Md.E., F. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.
- No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal**
 Sh.P.G., Chas. Mathieu, 263 Amherst; Prés., J. N. Duhamel, 67 Visitation; S.A., J. A. Chausse, 153 Shaw; S.F., J. E. Pilon, 496 Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2ème et 4ème mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.
- No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay**
 Sh.P.G., Pierre Marcile; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dé-rome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.
- No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil**
 Sh.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., D. Ménard; S.F., J. St-Denis; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M.N. Bédard.
- No 59—CERCLE ST-OUTBERT, Co Berthier**
 Sh.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Chs. Desocry. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.
- No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres**
 Sh.P.G., J. O. Caillier; Prés., C. Laboursadère; S.A., Wil. Cuillierier; S.F., Jean Tremblay; Md.E., Noé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle de l'Ecole Modèle du village.
- No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal**
 Sh.P.G., Nap. Fortin, 22 Reading; Prés., A. Laporte, 367 Sanguinet; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Oulmet, 71 Dubov; Md.E., Isid. Laviolette, 71 Coamplain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre, 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).
- No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier**
 Sh.P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Cham-pagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.
- No 64—CERCLE NOTRE-DAME-DE HULL, Co d'Ottawa**
 Sh.P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Hor-titre; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., Urge Archambault. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.
- No 65—ST-FRS-XAVIER, l'Épiphanie, Co l'Assomption**
 Sh.P.G., et S.F., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.
- No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie**
 Sh.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J.R.J. Brassard, M.D. S.A., Alphonse Duranceau; S.F., J. B. Hébert; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.
- No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe**
 Sh.P.G., C. A. Breton; Prés. Emile Ostiguy, M. D.; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 1er et 3e jeudi, 197 rue Cascades.
- No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve**
 Sh.P.G., Hormidas Ricard; Prés., Joseph Chailifoux; S.A., Aléxé Gendron; S.F., Amédée Beupre; Md.E., Pierre Lus-lier. Réunions, 4e mardi, soubssement de l'église de Maison-neuve, Avenue Lassale, 85 hrs p.m.
- No 71—CERCLE LANORAIE, Co Berthier**
 Sh.P.G., Zéph. Picard; Prés., J. E. Arpin; S.A., Norbert Desrosiers; S.F., Z. Robillard; Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.
- No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.**
 Sh.P.G., L. P. H. Lorrain, 1186 St-Laurent; Prés., S. Hur-teau, 1247 Sanguinet; S.A., J. B. Frye, 1347 Sanguinet; S.F., C. A. Clément, 1824 St-Timothé, Montréal; Md.E., Ach. Dagenais, 1405 St-Denis. Réunions, 3e mercredi du mois, Bureau Eléva-teur Beaubien.
- No 79—CERCLE BOURGET, Montréal**
 Sh.P.G., J. A. Teasdale, 678 Saint-Denis; Prés., T. Charpen-ter, 157 Papineau; S.A., L. A. Gélinas, 544 Saint-André; S.F., C. A. Dépatie, 101 Mal-ouneuve; Md.E., A. C. Daigle, 96 Visi-tation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Ca-therine, à 8 hrs p. m.
- No 97—CERCLE BEAUPORT, Co Québec**
 Sh.P.G., J. E. Bédard; Prés., J. D. Marcoux; S.A., Léon Ter-rien; S.F., E. C. Giroux; Md.E., C. S. Roy.
- No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal**
 Sh.P.G., Ed. Mallette, 48 Lamontagne; Prés., O. Deslozes, 120 St-Martin; S.A., Z. St-Jean, 3307 Notre-Dame; S.F., S.F., Arth. Gagnon, 459 Berri; Ed.M., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Liggett, 280 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelaga.

Sh. P.G., Eucher Loiseau, 105 Rachel; Prés. et Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel; S.A., U. E. de Chantal, 391 Montcalm; S.F., Geo. D. Bourret, 352 Ave Delorimier. Réunions, 1er et 3me mercredis, à 8 hr p. m., 589 Ave Papineau.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sh. P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., Joseph Robillard, Rue Beaudoin; S.A., Alb. Marceau, 2304 St-Jacques; S.F., Joseph Prigent, 2225 St-Jacques; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mercredis, au No 315, Ste-Elizabeth.

No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sh. P.G., Jos Labelle, 102 Vinet, Ste-Cunégonde; Prés., J. M. Marcotte, 83 St-Jacques; S.A., Geo. Normandin, 30 St-Jacques; S.F., F. X. Dubé, 74 St-Antoine; Md.E., J. M. E. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duverney, rue Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAVY, Ste-Cunégonde.

Sh. P.G., H. Mitchell, 1712 St-Jacques, St-Henri; Prés., J. N. Landry, 220 Atwater, St-Henri; S.A., Jos. Brisebois, 568 St-Antoine, St-Henri; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 212 Dolisie. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 259 Richelieu, Ste-Cunégonde.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal.

Sh. P.G., et Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert; Prés., J. A. Riopel, 1858 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, rue Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle Beupré, 1786 rue St-Hubert.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sh. P.G., J. L. Chalifoux, N. Y. Life Bldg; Prés., J. E. Fournier, 1968 Notre-Dame; S.A., J. H. Lefebvre, 804 St-Hubert; S.F., J. D. Léger, 9 Avenue Morin; Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 1er et 3e mercredis, au Monument National.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chapelain, R. P. O. Cornellier, O. M. I., Rue Visitation; Sh. P.G., Émile Dôsy, 1334 Ste-Catherine; Prés., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; S.A., A. Jacques, 971 St-Denis; S.F., Jos Marois, 152 Plessis; Md.E., J. N. Fiorita, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

*Cartes de Visite, Monogrammes,
Armoiries, etc., gravés
et imprimés.*

CHARLES TISON

GRAVEUR

— SUR —

Or, Argent, Cuivre et Acier

1630 NOTRE-DAME

MONTREAL.

*Enseignes en Cuivre,
Sceaux pour Notaires et Sociétés.*

(Membre du Cercle St-Louis.)

N. F. BEDARD

MARCHAND DE FROMAGE A COMMISSION

— ET NEGOCIANT DE —

FOURNITURES POUR FROMAGERIES ET BEURRERIES.

AGENT POUR
LA VENTE DE

{ La célèbre canistre "EMPIRE STATE," à l'usage des Patrons de
Beurreries et Fromageries

{ L'Excellent Extrait de Pressure et
Couleur à Fromage B. d'or.

{ La "POUDRE PRÉSERVALINE," pour conserver le Lait, le Beurre,
le Fromage et les Œufs.

VOUS TROUVEREZ A MON ENTREPOT tous les matériaux nécessaires pour organiser complètement une Fromagerie, avec l'outillage le plus perfectionné,—aussi fonds, couvercles et cercles pour boîtes à fromage et moulins à main pour confectionner les boîtes.—LE TOUT A DES PRIX MODÉRÉS.

Demandez mon Catalogue illustré et liste des Prix avant que d'acheter ailleurs.

N. F. BEDARD,

BOITE.—BUREAU DE POSTE, 62 }
TELEPHONE BELL, 2461.

32 et 34 Rue des Enfants Trouvés, Montréal.

(Membre fondateur de l'Alliance Nationale.)